

Edition du "REVEIL DU NORD" 136 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS 43, boul. Haussmann (9<sup>e</sup>)

L'Égalité

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

La plus forte vente de la région

Les adieux de Fontainebleau

Fontainebleau est, entre toutes, une ville célèbre. Sa splendide forêt, son château historique, la place importante qu'elle tient dans les destinées du pays, sembleraient suffire à sa gloire.

N'est-ce pas là, dans la cour du château où, en 1857, Christine de Suède fit assassiner Monaldeschi, que Napoléon, en 1814, s'adressant à la Vieille Garde rassemblée, prit congé d'elle en termes émus : "Soldats de ma vieille garde, je vous fais mes adieux..."

Depuis 1871, on a créé à Fontainebleau une Ecole d'application d'artillerie et du génie. On fait d'application, si l'on en croit le sobriquet général commandant le 5<sup>e</sup> corps d'armée, des arrière-petits-fils des grognards de l'Empire, étant donné qu'il ne doit plus y avoir de guerres, s'appliquant surtout à boire du vin blanc.

Que les jeunes et joyeux troupiers de Fontainebleau, étourdis de ces parfums historiques, aient fait quelques aimables folies ? Que le terroir et la jeunesse et la tradition aient été les charmants complices de petites espiègeries en vers d'application, comme on le sait, fait la force principale des armées. Et puis ? On avait vu, dans Fontainebleau, quelques soldats ivres, aussi des civils. Des rois y avaient mené joyeuse existence. Et sur sa vieille histoire, Fontainebleau, recueillie, ne connaissait pas d'autre histoire.

Soudain, branté-bas de combat, M. le Général commandant le 5<sup>e</sup> corps d'armée relève certains cas d'indiscipline. Il médite. Il observe. L'enquête : pas de doute, c'est le vin blanc ! La garnison de Fontainebleau est une garnison de pivolets. Le vin blanc met à révolution dans l'armée !

Du quartier général du 5<sup>e</sup> Corps d'Armée, partit une offensive de grand style. Le général écrivit à M. le docteur Marty, Maire de la Ville, pour lui signaler les « inconvénients graves qui résultent pour les soldats de cette garnison, de l'absorption de boissons alcoolisées, et surtout de vin blanc ». Admirons le « surtout » !

Grand émoi à l'Hôtel de Ville. Le maire voulait bien être agréable au général. Mais les « bistros » sont des électeurs, les vigneronnaux aussi. Et de même que le général n'avait pas décliné :

« Défense est faite aux militaires de boire du vin blanc ». Le Maire n'osa pas brusquer l'assaut. Il se replia sur la Préfecture. Le Préfet est nommé par le Gouvernement. Il peut, sans danger, contrarier la « masse électorale ». Et M. le Préfet de Seine-et-Marne a pris un arrêté « interdisant à tous les débits de la ville, de servir aux militaires aucune boisson alcoolisée, y compris le vin blanc ».

Voula donc nos troupiers punis en bloc. Même en dehors du service ils ne peuvent absorber ce qui leur plaît. En plus des agréments que comporte le métier de soldat, en voit un supplémentaire. Nous ne discuterons pas la flagrant et abusive injustice de la mesure : elle était. Il vaut mieux rire que pleurer des graves préoccupations de trois hauts personnages, un général, un maire, un Préfet, qui, pour interdire à Pitou de boire du vin, vient de mimer un vaudeville.

Les élèves de l'école d'application d'artillerie et du génie, et les « tourlourous » de la garnison n'ont plus qu'à faire au vin blanc, de solennels adieux : les adieux de Fontainebleau.

Mais, attention ! De même qu'après avoir débarqué au Golfe Juan, Napoléon, malgré ses adieux, revenait triomphant, voilà que le vin blanc n'a pas dit ou fait dire, le dernier mot.

M. Barthe, député de l'Hérault, intervient dans la question. Il apparaît, comme apparaît Labodoyère. Et lui, qui est député et pharmacien, qui est, de plus, président du groupe viticole, est assez enclin à faire aux généraux qui condamnent le vin blanc, et aux médecins et aux préfets qui les écoutent, la preuve de l'injustice de leur conception et de son indigence.

Il nous souvient qu'un jour, il sut faire acclamer le « Pinard ». Le « Pinard » qui avait, dans les tranchées, avec le « perlot », soutenu le moral du troupier pouilleux, malsain et sublime.

Et ce serait ce même « Pinard » qui a été un stimulant, un des facteurs moraux et matériels de la victoire, qui trouverait à Fontainebleau et par un chemin encore, cette forme de la reconnaissance ?

L'histoire est plaisante en vérité. Elle aura le Parlement pour écho. Mais même si le vin blanc demeure condamné et si la victoire reste, comme le voudrait la logique, à M. le général commandant le 5<sup>e</sup> corps d'Armée, je ne donne pas un sou de la recette.

Un militaire à toujours quelque complaisance « payse ». Le vin qu'on ne servira pas au général dans les émanations, sera vendu au litre chez les détaillants. Et Pitou au lieu de boire un quart buira une chopine « le vers la région ».

E. BARDIES

Le grand Critérium radiophonique du "Réveil du Nord"

LES HEUREUX GAGNANTS

Le dépouillement du Grand Critérium radiophonique du « Réveil du Nord » est terminé. Voici la liste des heureux gagnants :

1er Prix : 2000 fr. en espèces M. MOREAU, Tôlier à Mons-en-Barœul.

2e Prix : 1000 fr. en espèces M. HERITTE André, employé, rue des Iris, 4, à Lille.

3e Prix : 500 fr. en espèces M. FOUCAUT, plâtrier à Lomme-lez-Lille.

4e Prix : 250 fr. en espèces M. VAN DEN ABEELE Henri, contremaitre, rue Malherbes, 43, à Lille.

5e Prix : 100 francs en espèces M. DARRAS Juliette, vendeuse à Hellemmes-Lille.

6e Prix : 100 francs en espèces M. DELEBARRE Théophile, poligneron, à Loos-lez-Lille.

7e Prix : 75 francs en espèces M. HERET Jeanne, rattacheuse, 35, rue Bohain, à Lille.

8e Prix : 75 francs en espèces M. DUTHOIT-DELROT, ménagère, à Thumesnil (Nord).

9e Prix : 50 francs en espèces M. DAUCHY Georges, décorateur, 16, rue Allard Dugaquier, à Lille.

10e Prix : 50 francs en espèces M. DENNEQUIN Claude, rue Chevreul, 10, à Lille.

11e Prix : 25 francs en espèces M. VANDEWEGHE Raymond, à Thumesnil (Nord).

12e Prix : 25 francs en espèces M. DELACROIX André, employé à Hellemmes-lez-Lille.

Du 13e au 17e prix : La Médaille Artistique du « Réveil du Nord »

M. WARIN Albert, tourneur, rue Clovis Hugues, 32, à Lille.

M. RYCKBOESCH Fernand, magasinier, rue Saint-Éloi Cité Goswilt, 16, à Lille.

M. PIAT Marie-Thérèse, ménagère, à Hellemmes-lez-Lille.

M. DUBUS Marie, ménagère à Hellemmes-lez-Lille.

M. DONTÉ Jules, traceur à Hellemmes-lez-Lille.

Du 18e au 22e prix : La Breloque Artistique du « Réveil du Nord »

M. LEROY Marcel, tailleur, rue Bernos, 44 à Lille.

M. BESBRUGGE Simone, à Thumesnil (Nord).

M. DUBUS Marcel, ajusteur, à Hellemmes-lez-Lille.

M. DURIEUX Jean, ajusteur, à Hellemmes-lez-Lille.

M. CATTIEUX, écolier, rue Clovis Hugues, 32, à Lille.

Du 23e au 25e prix : Un Abonnement de trois mois au « Réveil Illustré »

M. SZEGERS Valentin, peintre, rue Bras seur, 36, à Lille.

M. BESBRUGGE PAUL, à Thumesnil (Nord).

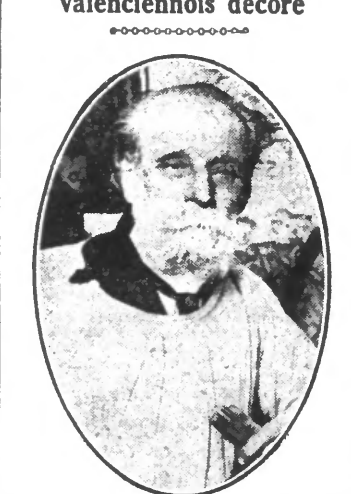
M. MIGNOT Kléber, rabôteur à Hellemmes-lez-Lille.

Les gagnants pourront retirer leur prix à partir de ce jour aux bureaux de notre journal, 136 Bis, rue de Paris, à Lille.

Line en deuxième page : Ce que fut le XVI<sup>e</sup> Radio-Concert du « Réveil du Nord ».

Un bel artisan valenciennois décoré

M. Maximilien HILLET qui vient de recevoir le croix de la Légion d'honneur par décret du 10 avril 1937, alla tout jeune à Paris, où il fit son apprentissage dans une maison d'ameublement du Faubourg Saint-Antoine. M. HILLET qui a 54 ans et est sculpteur sur bois a sculpté un trône pour le roi d'Anatolie et ses meubles ont été exposés aux universelles de 1889, 1894 et 1900.



M. Maximilien HILLET qui vient de recevoir le croix de la Légion d'honneur par décret du 10 avril 1937, alla tout jeune à Paris, où il fit son apprentissage dans une maison d'ameublement du Faubourg Saint-Antoine. M. HILLET qui a 54 ans et est sculpteur sur bois a sculpté un trône pour le roi d'Anatolie et ses meubles ont été exposés aux universelles de 1889, 1894 et 1900.

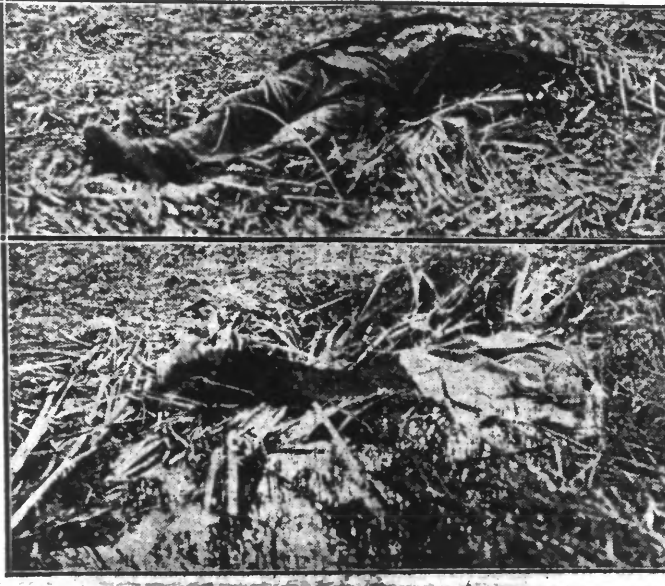
Les deux disparus de Saint-Sauve ont été retrouvés assassinés dans les Marais de l'Épaix à Valenciennes

Ils n'avaient plus été vus depuis le 7 janvier et c'est pour leur voler leur paie que des bandits, encore inconnus, commirent ce double crime horrible

(De notre Correspondant particulier) A nouveau, la population valenciennoise a été mise en émoi, mercredi matin, par la découverte, dans les marais de l'Épaix, des cadavres de deux ouvriers de Saint-Sauve, disparus depuis le 7 janvier dernier.

Les malheureux, lâchement assassinés, furent ensuite dévalisés. Voici sur ce double drame les résultats de notre enquête faite sur place :

Double disparition Dans notre journal publié le lundi 9 janvier, nous relatons la disparition des ouvriers Charles Debièvre, 48 ans, et Jules Poix, 16 ans, demeurant à Saint-Sauve,



En HAUT : Le cadavre de Charles DEBIEVRE, retrouvé dans le bosquet. — EN BAS : Celui de Jules POIX baignant dans un fossé.

Tous deux occupés comme usiniers aux établissements de la Société « Escout et Meuse », ils avaient quitté le 7 janvier, à 6 heures du matin, leur travail, après avoir touché leur quinzaine qui se montait à 33 fr. 75 pour Debièvre et à 17 fr. 30 pour le jeune Poix.

Des recherches avaient été effectuées dans toute la région : les deux disparus jouissaient de la confiance de la population et de la confiance de leurs camarades, on ne pouvait expliquer le raisons de cette double disparition.

Les malheureux ont été assassinés, disent les proches parents ; ils sont dans l'Éscout, disent d'autres.

La première version était exacte, hélas ! et c'est mercredi matin que les corps de Debièvre et de Poix ont été retrouvés dans les Marais de l'Épaix, dans un bosquet de la Compagnie des Mines d'Anzin, à 150 mètres du troisième pont du chemin de fer du Nord de la ligne de Blanc-Misseron, dans un endroit désert, inaccessible, boueux.

Un nové Mardi, dans l'après-midi, M. Julien Denolf, fondeur aux établissements Escout et Meuse, domicilié à Bruy-sur-l'Escout, 50, rue de la République, à Valenciennes, qui se trouvait occupé à couper des roseaux.

On conçoit que sa supposition fut grande quand dans le bosquet il se trouva en présence d'un cadavre le visage plongé dans le fossé.

Étrayé, M. Denolf se rendit de suite à la Mairie de Bruy-sur-l'Escout, pour y faire sa déclaration.

La police de Valenciennes fut alors prévenue et à 17 h. 10 des agents cyclistes se rendirent à bicyclette sur les lieux, où ils croyaient retrouver Denolf.

Pendant deux heures, les agents fouillèrent l'endroit, mais ne virent aucun cadavre, ni Denolf qui était bien là, mais se trouvait à plus de cent mètres du canal, dans le bosquet masqué par les arbres.

À 20 heures, les agents reprenèrent le commissariat et Denolf son domicile.

Deux morts Mercredi matin, au cours de son travail à l'Escout et Meuse, Denolf fut paré à ses camarades de la découverte qu'il avait faite la veille.

Cette nouvelle se répandit vite dans l'usine et parvint jusqu'aux oreilles du frère de l'un des disparus, Joseph Debièvre, qui alla trouver Denolf et tous deux se rendirent alors dans le bosquet.

Denolf montra alors le cadavre du jeune Poix et un peu plus loin, à vingt mètres environ, les deux hommes découvrirent le cadavre de Debièvre, allongé sur le dos, le visage ensanglanté ; une large plaie s'étendait du côté gauche de la figure de la victime et en contourait la tête.

Le Parquet sur les lieux Cette double découverte fut rapidement connue et peu de temps après, des employés du dépôt de Valenciennes, se rendaient aux marais l'Épaix, d'autres frères de Debièvre, Auguste, mécanicien à la Cie du chemin de fer du Nord, après avoir été reconnaître son frère, prévenait la police municipale.

À dix heures, les sous-brigadiers A Havez et Patrol se rendaient au Marais de l'Épaix, où ils étaient rejoints peu après par M. J. Franqueville, juge d'instruction ; Verdun, substitut du Procureur de la République ; Gras commissaire central ; Givert, commissaire ; Maillard, maire de Saint-Sauve.

Après avoir examiné l'état des lieux, les magistrats fouillèrent les cadavres ; dans les poches de Debièvre, ils ne retrouvèrent qu'un billet de banque de dix francs. Celles du jeune Poix étaient complètement vides et les enveloppes contenant la paie des deux ouvriers étaient disparues.

Une lutte sauvage, sans doute Pour suivre ses investigations, M. Franqueville découvrit au pied d'un arbuste, ir...

Souvenirs de la bande à Bonnot

LA "MUSE ROUGE" A SAINT-LAZARE

Paris en quête d'une vie de luxe et de confort, s'était vite transformée.

Retiret se prit vite pour une sorte de muse rouge.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.

Elle avait coupé ses cheveux qui retombaient en boucles courtes, à la manière de la Claudine du roman, petite fille viciée et pleine de songes.